ACCORD DE 2012 RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS : **RÉALISATIONS PHARES**

Les Grands Lacs constituent une ressource inestimable. En 2012, le Canada et les États-Unis ont réitéré leur engagement commun à les protéger par l'entremise d'un Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs renouvelé. Grâce aux efforts déployés par les gouvernements fédéraux, provinciaux et d'État, des conseils tribaux, des Premières Nations, des Métis, des administrations municipales, des organismes de gestion des bassins versants, des organismes publics locaux et le grand public, voici ce que nous avons accompli ensemble.

Février 2015

Mise au point d'une initiative de détection précoce et d'intervention rapide pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes. Cette initiative viendra appuyer l'accord d'aide mutuelle des gouverneurs et des premiers ministres.

Février 2016 Établissement de nouvelles cibles de réduction de la concentration de phosphore pour lutter contre la prolifération d'algues toxiques et nuisibles dans le lac Érié qui viendront appuyer les accords de coopération entre l'État du Michigan, l'État de l'Ohio et la province de l'Ontario.

2013-2016

Déploiement d'efforts considérables pour restaurer des secteurs préoccupants afin de les retirer de la liste

Prise de mesures à l'égard des rejets provenant de bateaux, notamment la réduction significative du risque d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes par l'eau de ballast

Mise en œuvre de stratégies de conservation de la biodiversité

Accroissement des connaissances sur les eaux souterraines et les changements climatiques

Évaluation et rapport de l'état des Grands Lacs au moyen d'indicateurs écosystémiques

> Coordination de la science à l'appui de l'action

Nai 2016

Désignation du premier groupe de huit produits chimiques sources de préoccupations mutuelles.

Élaboration d'un cadre de gestion des eaux littorales pour identifier et évaluer les impacts cumulatifs sur ces eaux et les stresseurs nuisant à leur santé.

Le Rapport d'étape des Parties est disponible à l'adresse binational.net.



